

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 20

Artikel: Biographie de M. Rilliet-de Constant, colonel fédéral et inspecteur de la cavalerie [suite et fin]
Autor: P.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIOGRAPHIE

DE M. RILLIET-DE CONSTANT, COLONEL FÉDÉRAL ET INSPECTEUR
DE LA CAVALERIE.

(Suite et fin.)

En 1838, la position qu'il avait prise dans certaines questions politiques l'empêcha d'être réélu à la Diète ; mais il commanda pendant l'été de la même année une brigade au camp de Sursée ; la manière dont il remplit ses fonctions augmenta sa réputation militaire et lui fit beaucoup d'amis dans la Suisse allemande. Il fut d'autant plus froissé du peu de considération qu'on parut lui témoigner la même année dans son canton.

Lorsque les milices genevoises furent mises sur pied pour répondre à la proclamation du général Aymar, qui menaçait la Suisse d'une invasion française, Rilliet ne fut chargé d'aucun commandement et réduit à l'inaction. Il s'en vengea noblement en faisant entrer trois de ses fils dans les volontaires.

L'année suivante il fut réélu député à la Diète, et publia la même année et l'année suivante quatre *Lettres sur les institutions militaires de la Suisse*, qui renferment en germe presque toutes les idées qui prévalurent en 1848. C'est encore en 1839 qu'il obtint la qualité de bourgeois d'Unterseen et de citoyen bernois.

Il fut nommé en 1841 membre du Conseil fédéral de la guerre.

En 1842, il fut chargé du commandement du onzième camp fédéral de tactique à Thoune. L'institution des camps venait d'être réorganisée ; leur durée avait été portée à trois semaines, le personnel doublé et un crédit de 150,000 livres de Suisse appliqué à couvrir les frais. Rilliet, qui s'était montré l'un des plus ardents promoteurs de la réforme, fut chargé de l'exécution. Le rapport qu'il publia en 1843 sur la manière dont il s'était acquitté de son mandat, est un travail intéressant et approfondi. Le colonel Rilliet y reprend ses plans de réorganisation militaire et y développe, spécialement en ce qui concerne la cavalerie suisse, des idées d'une justesse incontestable, et dont quelques-unes ont été réalisées dès lors.

Le camp de 1842 fut du reste un fait important dans l'histoire militaire de notre pays ; il trancha victorieusement en faveur des rassemblements de troupes plus nombreux et plus prolongés, la question vivement controversée des camps de tactique. Rilliet était grand partisan de leur maintien, et il ne cessa de recommander jusqu'à la fin de ses jours la création sur l'Allmend de Thoune d'un établissement militaire permanent avec baraques, hôpital, écuries, manéges, etc. ; il aurait voulu combiner les camps tenus à Thoune, avec les rassem-

blements de troupes formés successivement dans diverses parties de la Suisse, d'après la méthode actuellement en vigueur.

Ce qui donna du reste le plus de retentissement et de relief au camp de 1842, c'est que la Diète fédérale, réunie à Berne pendant la durée des manœuvres, se rendit en corps à Thoun et en fit elle-même l'inspection. Le colonel Rilliet avait fait dresser un pavillon qui reçut les représentants des 22 cantons de la Suisse devant lesquelles défilèrent toutes les troupes réunies sur l'Allmend.

Pendant les années suivantes, le colonel Rilliet s'occupa de divers travaux historiques et littéraires; il publia spécialement *une année de l'histoire du Valais et le Valais de 1840-1844*. Il fut du reste nommé président de la commission chargée de rédiger un règlement d'exercice pour la cavalerie fédérale; ce règlement fut adopté par la Diète en 1843.

On sait assez combien fut actif le rôle que joua Rilliet dans les diètes qui précédèrent la guerre du Sonderbund, et l'on sait aussi que pendant la campagne de 1847 il fut chargé du commandement de la 1^{re} division. Il a publié dès lors un volume intitulé : *Fribourg, Valais et la 1^{re} division*, dans lequel il fait non-seulement le récit des événements, mais aussi la critique souvent assez acerbe de certains hommes et de certaines choses. Une partie de cet ouvrage est consacrée au développement des idées de réforme que Rilliet ne cessait de défendre; il y insiste surtout sur l'absolue nécessité de la centralisation des armes spéciales.

La manière dont le chef de la 1^{re} division exerça son commandement, l'affaire du bois des Daillettes et l'occupation de la ville de Fribourg donnèrent lieu à des critiques très-vives. C'est surtout pour les combattre que Rilliet publia son livre; l'histoire dira s'il s'est justifié.

Après la guerre du Sonderbund, Rilliet fit partie de la commission chargée de la rédaction du projet de constitution fédérale, que présidait le colonel Ochsenbein. Il prit une part active à l'élaboration de la nouvelle loi militaire fédérale et put y voir se réaliser enfin la plupart de ses projets. Nommé colonel inspecteur de la cavalerie, il remplit ces fonctions avec un zèle qui fut couronné de succès. C'est à lui que la cavalerie suisse doit en partie les progrès incontestables qu'elle a réalisés depuis dix ans, et qui souvent ont arraché de l'admiration à ses détracteurs eux-mêmes. Il avait cette activité de corps et d'esprit, indispensable à l'officier supérieur de cette arme qui ne peut se soutenir dans une milice que par l'entrain et le zèle persévérant de ceux qui en font partie. Sans être un innovateur systématique, il n'aurait pas reculé devant toute réforme dont l'expérience lui au-

rait fait sentir le besoin. Il consigna du reste ses vues sur la cavalerie suisse dans un mémoire remarquable qui parut à Berne en 1851.

En 1856, Rilliet fut chargé de l'inspection de l'école centrale de Thoune. Ce fut la dernière fonction militaire importante qu'il eut à remplir. Ceux qui l'ont vu à cette époque se rappellent l'énergie et la vivacité militaire du colonel Rilliet, et la vigueur juvénile avec laquelle il portait ses cheveux blancs et ses 64 ans. Il semblait être encore dans la force de l'âge. La même année, cependant, le 16 décembre, il mourut à Malagnou, près de Genève, quelques jours après avoir été nommé un des neuf divisionnaires de l'armée fédérale.

Nous venons de retracer la vie extérieure de Rilliet. Ceux qui ont vécu dans son intimité, ceux mêmes qui ne se sont trouvés que rarement en contact avec lui, ont pu apprécier la vivacité de son esprit et les ressources de sa conversation spirituelle. Il avait le talent de faire disparaître par un mot heureux ou une parole amicale les traces qu'auraient pu laisser les accès de vivacité naturels à son caractère. Ses écrits sont du reste l'écho fidèle de sa parole. La verve et l'allure militaire les distinguent; la clarté y est toujours parfaite; et lorsque quelque noble sentiment ou quelque préoccupation patriotique domine l'écrivain, il atteint souvent à une entraînante éloquence. Nous ne pensons pas pouvoir mieux finir cette esquisse qu'en rappelant les paroles avec lesquelles il terminait lui-même un de ses ouvrages militaires :

„ Que Thoune soit la place des campements habituels et que l'Allmend fédérale soit dotée de tous les établissements permanents que j'ai indiqués et de ceux que l'expérience signalera comme nécessaires.

„ Puis, à des époques indéterminées, que l'on ordonne de grands rassemblements sur les frontières par des divisions effectives de dix à douze mille hommes avec un matériel convenable; sur la frontière du Jura, sur celle du Rhin, à l'Est, au Midi, sur nos lignes intérieures; que l'on choisisse la saison où les dommages sur le terrain sont le moins grands. Que les cantons secondent la Confédération, la traitent en mère à qui l'on tend la main, à qui l'on donne son manteau, s'il le faut, et non en maîtresse d'école à qui on dérobe des pommes ou des tartines de beurre, et vis-à-vis de qui tout est de bonne prise.

„ Là, plus de tentes, plus de baraques, plus d'école de bataillon; des bivouacs, des cantonnements, des marches; des mouvements agressifs, des retraites, sans plus s'inquiéter de la pluie ou du soleil que si l'ennemi était là et qu'il fallût défendre la patrie pied à pied; que ces grands spectacles militaires remuent nos populations; que

les réserves cantonales puissent y prendre part; que l'on se rapproche autant qu'on le pourra de la réalité de la guerre, de son imprévu, de ses incidents, et par conséquent de son immense intérêt. Oui, que les Confédérés se réunissent en armes sur différents points du sol helvétique; le sol a besoin de cette culture; on le couvre de mauvaises semences, l'égoïsme, l'amour exclusif de l'argent, du luxe et du bien-être, le respect servile pour la grandeur matérielle, le dédain du passé, le manque de confiance dans l'avenir. Que les bayonnettes, que les sabres des Confédérés tranchent quelques fois ces plantes perfides, que les roues de leurs canons les écrasent! Elles ne repousseront que trop tôt! Sauf de rares exceptions qu'il faut aller chercher chez les enfants de ces races dégénérées qui ne sont que riches, bavardes et avides, qui ne sont plus suisses que de nom, sauf de rares exceptions, les peuplades helvétiques s'émeuvent et s'améliorent par les spectacles militaires. Une juste confiance entre dans leurs âmes; elles veulent que le présent ne fasse pas honte au passé; elles veulent donner des garanties pour l'avenir.

„ Dans ces grands rassemblements, les cœurs s'enflamment; l'honneur, le dévouement, le patriotisme et le courage, Dieu merci, sont contagieux comme les mauvaises passions peuvent l'être; et en contemplant sa vaillante armée chaque Suisse répète, avec confiance, ces généreuses paroles d'un loyal et digne soldat ¹ :

„ En marchant tête baissée sur un injuste agresseur, en l'attaquant sans compter ses forces, en ayant plus de cœur que de science, la Suisse, dans une journée fatale, peut périr, mais elle renaîtra de ses cendres et aux demeures éternelles, les glorieux fondateurs de l'Helvétie ne rougiront pas de ses derniers citoyens. „

P. C.

CAMP FÉDÉRAL DE LUZIENSTEIG.

Nous avons déjà donné, dans notre numéro du 18 Septembre, quelques renseignements sur ce rassemblement de troupes, un des plus importants qu'il y ait eu jusqu'ici en Suisse. Nous empruntons maintenant les détails et les appréciations qui suivent à la *Schweizerische Militär-Zeitung*, en rappelant que son rédacteur, M. le commandant Wieland, assistant au camp comme instructeur-en-chef, cette publication acquiert par-là un intérêt particulier. Ces articles, ainsi que ceux publiés par le *Bund*, provenant d'officiers accompagnant la 2^{me} division (de Salis), nous les ferons suivre de quelques observations d'un officier de la 1^{re} division (Gerwer) :

¹ M. le général Guiguer.